



Source : CPQ / décembre 2006

## **DOSSIER DNI : SUR LA VOIE D'UNE NOUVELLE SOLUTION**

Comme en faisait mention le président du CPQ dans son message du 27 novembre dernier, plusieurs progrès significatifs ont été accomplis récemment dans le dossier des DNI : consensus patronal sur la base de trois principes (maintien de la réactivité des régimes de tarification, équité entre les groupes tarifaires et équité entre les secteurs d'activité), mandat donné à la CSST pour le développement d'une nouvelle méthode de financement des DNI et création, sous peu, d'un comité de surveillance *ad hoc* chargé de suivre le bon déroulement des travaux et d'en informer les membres sur une base régulière. Il est à noter aussi que les membres seront conviés sous peu à une consultation en janvier 2007 sur les réformes législatives à apporter au Régime de santé et de sécurité du travail, où il sera question notamment des irritants administratifs qui seraient une des causes de la croissance des DNI à la CSST.

Bref, l'horizon s'éclaircit progressivement pour cet enjeu d'envergure, et il est à espérer qu'en septembre 2007, nous pourrons proposer aux membres une nouvelle ronde de consultations sur une proposition de méthode applicable à compter de 2009. À suivre.

*Par Robert Borduas  
Vice-président - Santé, sécurité et relations du travail  
rborduas@cpq.qc.ca*